

Formation Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (MAC S.S.T.)

Public concerné:

Le personnel volontaire pour porter secours en cas d'accident dans l'entreprise. (Article R.231.39 du code du travail)

Objectifs:

Le « **Maintien des Acquis et des Compétences** » a pour but de maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation, à un niveau équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Objectif lors de l'accident:

Etre capable **d'agir efficacement** face à une situation d'accident et d'incendie dans l'entreprise.

Programme:

Partie 1: Recueil

- Retour sur expériences et recueil des attentes
- Recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme

Partie 2 : Rappels

- Rappel de base sur la prévention des risques, la Protection et l'Alerte
- Révisions des gestes d'urgence
- Actualisation de la formation aux risques spécifiques de l'entreprise ou de l'établissement

Partie 4 : Cas Concrets

- Mises en situation au plus proche possible du terrain



Progression de la formation :

Remise à niveau du SST basée sur le vécu des participants, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets.

La formation est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.

Le premier recyclage doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation initiale. Après le premier recyclage, la périodicité des suivants est fixée à 24 mois. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.

Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos.

Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur: mannequin, couverture, accessoires de simulation de cas concrets, défibrillateur (DSA ou DAE)...60 à 80 % de cas pratiques

Dans un souci d'hygiène, les mannequins de formation sont désinfectés à chaque passage.

Formateurs compétents et expérimentés qui s'adaptent à votre secteur d'activité et aux risques de votre établissement.

Validation de la formation :

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la session par une grille d'évaluation propre à P2S Formation.

La formation comporte une évaluation certificative selon le modèle INRS.

Vérification par le formateur des informations enregistrées concernant la session et les stagiaires (Fiche de renseignement FORPREV).

Enregistrement des résultats à l'issue de la formation (Site internet FORPREV)

Clôture de la session de formation (Site internet FORPREV).

Sanction de la formation :

Un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail d'une validité de 2 ans sera délivré au stagiaire conformément au référentiel national INRS et après avoir satisfait aux épreuves de certifications par le formateur.

Une attestation de présence sera également délivrée à la fin de la formation.

Organisation :

Maintien et Actualisation des Compétences (M.A.C.) : 1 journée (soit 7h), par groupe de 4 à 10 personnes (Tous salariés titulaires d'une carte de sauveteur secouriste du travail).

Tarif : 700,00 € H.T